



ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE
PROSPER CONSTANT CHAUVIN
CUSSEY SUR L'OGNON

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023
NOTE AUX PARENTS

Le 01/09/2022

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ici des indications pratiques ainsi qu'un rappel des principaux points de notre règlement scolaire.

● **Les documents de rentrée**

Retrouvez la liste de ces documents et des informations supplémentaires sur le blog de l'école :

<http://prim-cussey-sur-l-ognon.ac-besancon.fr/>

Merci de compléter et de nous retourner le plus rapidement possible les documents suivants :

- La fiche de renseignements : Pour tous les enfants inscrits dans la base informatique du ministère de l'Education Nationale (ONDE) vous n'aurez qu'à modifier la fiche de renseignements de l'année dernière en faisant **en rouge** les corrections nécessaires. Pour les enfants qui ne sont pas inscrits dans la base, merci de remplir avec soin la fiche de renseignements. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à poser des questions au directeur ou à consulter le blog de l'école (liste des codes profession et CSP...)

Dans tous les cas, **les deux parents doivent signer la fiche de renseignements...**

- La fiche d'urgence : Complétez-la également avec précision.

- La fiche de renseignements médicaux confidentiels : Vous devez la demander au directeur **si** votre enfant rencontre des problèmes de santé. Elle sera transmise au médecin scolaire.

- Attestation d'assurance : Une assurance INDIVIDUELLE ACCIDENT est obligatoire pour toutes les activités scolaires facultatives (les sorties notamment)... Merci de nous transmettre ce document.

- Transmission des informations par voie électronique : Lire et signer le document si vous souhaitez recevoir les courriers de l'école par voie électronique. Merci de nous faire parvenir **par mail** vos adresses électroniques. *Pas de saisie manuelle des adresses électroniques.* (Voir la procédure sur la fiche).

- Autorisation d'utilisation de photographies, d'enregistrements et de travaux d'élèves : L'utilisation de moyens de communication numériques et l'évolution de la législation en matière de « droit à l'image » et de « droit d'auteur » nous obligent à obtenir de votre part les autorisations nécessaires.

Les parents séparés doivent signer la même version de tous les documents.

● **Horaires de l'école**

MATIN

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Accueil 8h20 à 8h30 - Sortie 12h00

APRES-MIDI

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Accueil 13h50 à 14h00 - Sortie 16h30

EN MATERNELLE, les élèves sont accueillis et repris à l'entrée du bâtiment.

EN ELEMENTAIRE, les élèves sont accueillis et repris à l'entrée de la cour.

Pour le bon fonctionnement de l'école, merci de respecter les horaires...

● **Protocole sanitaire**

Merci de prendre connaissance du protocole sanitaire de l'école à l'adresse suivante :

<https://padlet.com/prospotier/fapzt7lu281b0rnm>

La rentrée s'effectue au niveau socle du protocole sanitaire.

● **Fréquentation scolaire et absences**

Tous les enfants âgés de 3 à 16 ans sont soumis à l'obligation scolaire.

Les parents doivent impérativement prévenir, le jour même avant 9h00, l'enseignant de toute absence de leur enfant (par téléphone ou mail) et fournir par la suite un justificatif écrit (courrier, mot dans le cahier de liaison, certificat médical...).

● **Parking**

Un parking est aménagé à côté de l'école maternelle. Pour la sécurité de tous, les parents doivent l'utiliser pour stationner et utiliser le passage piéton et les trottoirs pour se rendre à l'école élémentaire. Seule la dépose des enfants, sans que le conducteur ne descende de son véhicule, est autorisée aux abords de l'école élémentaire.

Deux places sont réservées aux personnes handicapées, merci de respecter ces emplacements.

● **Relations parents/enseignants**

Les informations de l'école vous seront transmises par mails ou par le cahier de liaison (cahier noir). Vous pouvez également utiliser le cahier de liaison pour vous adresser aux enseignants.

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourront tenir compte.

Les parents sont invités à venir voir régulièrement les enseignants afin de mieux suivre la scolarité de leur enfant. Pour cela, prendre rendez-vous.

Le directeur se tient à la disposition des parents sur rendez-vous pour tout ce qui concerne le fonctionnement de l'école.

Le blog de l'école que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante <http://prim-cussey-sur-l-ognon.ac-besancon.fr/> est un outil d'information aux familles ainsi qu'une vitrine de la vie de l'école. A consulter régulièrement...

● **Matériel**

Les livres prêtés par l'école doivent impérativement être couverts proprement et munis d'une étiquette. En cas de perte ou de détérioration, un remboursement pourra être demandé.

Les parents veilleront régulièrement à l'état des affaires de leurs enfants, et à ce que rien ne manque dans leur cartable tout au long de l'année.

● **Coopérative scolaire**

La Coopérative Scolaire permet d'organiser des activités au niveau de l'école, d'offrir aux enfants un « plus » dans l'école (jeux, abonnements, sorties...). Le montant de la cotisation est fixé à 16 € par enfant pour l'année scolaire (12 € pour le deuxième et 8 € pour le troisième enfant). Cette adhésion n'est pas obligatoire... mais elle est au service de votre enfant !

Merci de remettre vos chèques d'adhésion aux enseignants (ordre : *OCCE Coop Scolaire Cussey CS 152*).

● **Réunions de rentrée**

Afin de vous présenter le fonctionnement de leur classe et leurs projets, les enseignants vous proposent des réunions dans leur classe aux dates suivantes :

Classe de PS/MS : Mme BÔLE-RICHARD : Jeudi 08 septembre 2022 à 20h00

Classe de GS : Mme PALEIZY : Jeudi 15 septembre 2022 à 19h00

Classe de CP/CE1 : Mme FLAMMARION : Mardi 13 septembre 2022 à 18h00

Classe de CE2/CM1 : Mme MARQUISET-PRENZA: Mardi 13 septembre 2022 à 19h00

Classe de CM1/CM2 : Mme HADJERAS et M. POTIER : Lundi 12 septembre 2022 à 18h00

Le directeur propose une réunion d'information aux familles arrivant sur l'école sur le fonctionnement de l'école dans la classe des CM1/CM2 le Jeudi 08 septembre 2022 à 19h00.

Les enseignants :

Mme BÔLE-RICHARD, Mme PALEIZY, Mme MARQUISET-PRENZA, Mme FLAMMARION, Mme HADJERAS et M. POTIER